

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL – PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE – WORK - FATHERLAND

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE  
ET FINANCIER

NATIONAL FINANCIAL AND  
ECONOMIC COMMITTEE

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier (CNEF) du Cameroun a tenu sa dernière session ordinaire de l'année le lundi 12 décembre 2022 à l'amphithéâtre des Services Centraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé, sous la présidence de Monsieur Gabriel DODO NDOKE, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINIMIDT), en lieu et place de Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances, Président du CNEF, empêché.

Au cours de cette session, le Comité a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et nationale mises à jour.

Sur le plan international, il a été noté que la croissance de l'économie mondiale devrait ralentir dans un contexte marqué par de fortes tensions inflationnistes, le durcissement des conditions financières et la rupture des chaînes d'approvisionnement. Ainsi, selon les perspectives de l'économie mondiale mises à jour par le FMI, la croissance reviendrait de 6,1 % en 2021 à 3,2 % en 2022.

Au plan national, le premier semestre a été marqué par un ralentissement modéré de la croissance économique et une accélération de l'inflation. Les prévisions tablent en effet, sur (i) un taux de croissance du PIB réel qui passerait à 3,3 % en 2022, contre 3,6 % en 2021, porté principalement par un rebond de la croissance non pétrolière, (ii) une accélération des pressions inflationnistes à 5,1 % en 2022, contre 2,3 % un an plus tôt, (iii) une amélioration du solde budgétaire, base engagement, dons compris, à -1,9 % du PIB en 2022 contre -3,0 % en 2021, et du solde du compte courant à -0,7 % du PIB en 2022 contre -4,0 % du PIB en 2021.

Sur le plan monétaire, les avoirs extérieurs nets replieraient de 18,6 %, en lien avec la diminution des entrées de capitaux. Les crédits à l'économie augmenteraient de 7,6 %, sous l'effet de la hausse des taux directeurs, tandis que les créances nettes sur l'Etat progresseraient de 38,7 %, imputables aux besoins de financements prévus par les administrations.

Examinant la note sur la situation des établissements de crédit, notamment celle des banques au cours de la période allant de janvier à octobre 2022, le Comité a noté une augmentation du total des bilans de 10,5 %, un accroissement de 8,8 % des dépôts de la clientèle, une hausse de 5,5 % des crédits accordés à la clientèle et une baisse des créances brutes en souffrance de 1,0 %.

S'agissant des établissements financiers, leur activité s'est caractérisée au cours de la période du 31 mars au 30 septembre 2022 par une diminution de 1,0 % du total des bilans, une hausse de 0,1 % des dépôts de la clientèle, un léger accroissement de 1,5 % des crédits à la clientèle et une baisse de 1,4 % des créances brutes en souffrance.

Enfin, le Comité a d'une part, adopté le projet de texte portant création, organisation et fonctionnement d'un Fichier National des Incidents de Crédit et ; d'autre part, pris acte des notes sur (a) l'état d'avancement de l'étude relative à l'élaboration du plan de développement du secteur financier du Cameroun, (b) l'évolution du taux effectif global aux premier et deuxième semestres 2022 et, (c) le projet de mise en place du comparateur des tarifs bancaires.

Fait à Yaoundé, le 12 décembre 2022



**Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du  
Développement Technologique**

**Gabriel DODO NDOKE**